

Conclusions du Conseil sur la République centrafricaine

1. L'UE salue le travail accompli ces derniers mois par les autorités centrafricaines de transition, qui a permis des avancées décisives sur le plan politique, et en particulier le forum de Bangui, étape essentielle vers la réconciliation nationale. Ces efforts doivent se poursuivre, dans un esprit inclusif et responsable, pour mener la transition à son terme. La communauté internationale reste mobilisée pour permettre à la RCA de sortir de la crise. Dans ce contexte, le Conseil se félicite de l'organisation de la Conférence internationale de haut niveau qui a eu lieu à Bruxelles le 26 mai avec la participation de la présidente de la transition, Catherine Samba Panza. Cet événement a été une opportunité importante confirmant l'approche globale de l'UE en RCA et a promu la mobilisation de ressources additionnelles pour le Fonds fiduciaire Bêkou et l'aide humanitaire. L'UE salue également l'engagement politique positif de la région - CEEAC et UA - pour soutenir le gouvernement de transition.
2. L'UE reconnaît la participation de l'ensemble des troupes internationales présentes sur le terrain pour contribuer à la stabilisation de la RCA, les casques bleus de la MINUSCA et les troupes françaises de l'opération Sangaris. Le travail initié par la mission EUMAM RCA devra contribuer au lancement de la réforme du secteur de la sécurité, essentielle pour le redressement du pays. Ce travail doit se poursuivre, en coordination avec les autres actions de la communauté internationale.
3. La préparation des élections a progressé au cours des dernières semaines. L'UE salue la publication du calendrier électoral révisé et les premières opérations d'enrôlement des électeurs. L'UE encourage les autorités centrafricaines à se mobiliser encore davantage sur ce sujet prioritaire, pour permettre l'organisation aux dates convenues d'élections crédibles, transparentes et ouvertes à tous, y compris les populations déplacées ou réfugiées dans les pays voisins, et avec une attention particulière pour les femmes. Le Forum de Bangui a généré une dynamique d'inclusivité qui doit être maintenue. L'UE apporte un appui financier substantiel au processus électoral. Afin de ne pas le fragiliser, et face aux financements encore insuffisants, l'UE appelle à une gestion rigoureuse des coûts et à une mobilisation de l'ensemble des bailleurs potentiels. Au-delà du soutien financier, l'UE réitère sa disponibilité à continuer à soutenir le processus électoral, y compris dans le domaine de l'observation électorale.
4. Le processus de Désarmement - Démobilisation - Réintégration (DDR) doit générer rapidement une dynamique maîtrisée de désarmement dans la continuité de l'accord signé le 10 mai 2015 et souscrit par une grande partie des groupes armés. L'UE pourra travailler avec la MINUSCA qui soutient les autorités centrafricaines dans ce domaine, notamment par le biais de mesures visant un désarmement volontaire. A cet égard, l'UE souligne qu'elle soutient d'ores et déjà plusieurs projets en matière d'intégration communautaire et de réconciliation, financés par le Fonds européen de développement (FED) et l'Instrument contribuant à la stabilité et la paix (IcSP), ainsi que les actions soutenues par le Fonds fiduciaire Bêkou pour la création d'emploi pour les jeunes centrafricains. L'UE salue l'accord signé entre les autorités de transition, l'ONU et les groupes armés en matière de démobilisation des enfants des groupes armés. Elle appelle à la pleine mise en œuvre de cet accord. Il est important que l'UNICEF - soutenue par l'UE - apporte son aide pour favoriser la réintégration dans la société de ces enfants.
5. Dans le prolongement du processus DDR, la Réforme du Secteur de Sécurité, conduite sous les auspices de la MINUSCA en coopération avec l'opération Sangaris et la mission PSDC EUMAM RCA, doit progresser sans tarder et couvrir l'ensemble des domaines concernés, y compris l'ensemble de la chaîne pénale. L'UE estime que le rôle des Forces armées (FACA), leur localisation, volume, composition et armement, y compris la réinsertion individuelle d'anciens combattants dans les corps en uniformes, devront être définis précisément après les élections et s'inscrire dans le cadre de la RSS dont le processus doit démarrer maintenant.
6. L'UE demeure préoccupée par la situation budgétaire difficile de l'Etat centrafricain. Par son appui budgétaire, l'UE contribue de manière importante à son fonctionnement, et souhaite que le rebond économique amorcé se poursuive pour permettre à la RCA de répondre à ses besoins essentiels. Cette relance économique, qui pourra entre autres se réaliser grâce aux importantes ressources naturelles dont la RCA dispose, nécessite, outre la sécurisation et la stabilité politique, une meilleure gestion des finances de l'Etat.
7. L'UE rappelle, comme à l'occasion du forum de Bangui, qu'il ne peut y avoir de réconciliation sans justice. L'adoption et la promulgation de la loi créant la Cour pénale spéciale constituent une avancée importante dans la lutte contre l'impunité. Elle devra entamer ses travaux sans délais et s'assurer de la pleine participation de la RCA à son fonctionnement, tant sont grandes

les attentes de la population dans ce domaine. La coopération des autorités centrafricaines avec les mécanismes des Nations Unies en charge des droits de l'Homme, ainsi qu'avec la Cour pénale internationale, doit par ailleurs se poursuivre.

8. Solidaire du peuple centrafricain, l'UE entend poursuivre son effort humanitaire, à l'intérieur de la RCA comme dans les pays voisins où un nombre très significatif de citoyens centrafricains ont trouvé refuge. Les besoins humanitaires demeurent énormes. Malgré une amélioration de la situation sécuritaire, l'accès aux populations en besoin à l'intérieur du pays reste extrêmement problématique. Dans cette phase de transition, il est essentiel d'assurer l'engagement de la communauté internationale aux côtés de la RCA pour continuer à répondre à la crise humanitaire avec une stratégie globale en faveur des populations déplacées, y compris dans les pays voisins et en tenant compte de l'impact sur les populations hôtes. Dans le même temps l'UE réitère son engagement en faveur du renforcement de la résilience de la population face à l'impact de la crise, en particulier grâce à la mise en œuvre du Fonds fiduciaire Bêkou lancé par l'UE et qui rassemble les contributions de plusieurs bailleurs. L'UE s'investit aussi à plus long terme pour faire face aux besoins de développement des capacités et de réhabilitation des fonctions essentielles de l'Etat dans tout le pays, à partir de ses services sociaux.

Bureau de presse - Secrétariat général du Conseil de l'UE

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUXELLES - Tel.: +32 (0)2 281 6319

press@consilium.europa.eu - www.consilium.europa.eu/press